

LA PROCHAINE SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE LA HAUTE-YAMASKA SERA TENUE LE **MERCREDI 12 SEPTEMBRE 2018** AU SIÈGE SOCIAL DE LA MRC À COMPTER DE 19 H 00.

### ORDRE DU JOUR PROPOSÉ

- Présences et constatation du quorum
1. Adoption de l'ordre du jour
  2. Droit de veto sur la résolution numéro 2018-07-233 – Avis de conformité au schéma – Règlement (résiduel) numéro 0779-2018 modifiant le Règlement numéro 0663-2016 de zonage afin de permettre les bâtiments de 4 étages avec toit plat dans la zone JJ08R, d'agrandir la zone HH09R à même une partie de la zone HH12R et d'ajuster les limites des zones GG02R, GG04R et GG05R, afin d'inclure le lot 1 140 090 CQ dans la zone HJ27R, de permettre les bâtiments de 4 étages dans la zone FM07R, d'interdire les panneaux-réclames dans les zones JM01C, JM02C, JM03C et JM05R et d'établir des normes relatives à l'aménagement d'un ponceau, initialement adopté sous les projets de règlement numéros PP09-2018 et SP09-2018 de la Ville de Granby
  3. Adoption du procès-verbal de la séance du 11 juillet 2018
  4. Période de questions
  5. Aménagement du territoire :
    - 5.1 Avis de conformité au schéma :
      - 5.1.1 Règlement numéro 386-2018 modifiant le règlement de construction numéro 374-2017 pour rendre obligatoire la construction d'installations septiques pour toute unité d'évaluation pourvue d'un ou de plusieurs bâtiments principaux située à l'intérieur de la Municipalité de Saint-Alphonse-de-Granby
      - 5.1.2 Règlement numéro 0764-2018 modifiant le Règlement numéro 0662-2016 de plan d'urbanisme afin d'agrandir l'aire commerciale de moyenne densité « COMm » à même une partie de l'aire résidentielle de forte densité « Rfo » dans le secteur du centre-ville et d'agrandir l'aire résidentielle de forte densité « Rfo » à même une partie des aires résidentielles de moyenne et de faible densité « Rm » et « Rf » ainsi que d'agrandir l'aire résidentielle de faible densité « Rf » à même une partie de l'aire résidentielle de forte densité « Rfo » dans le secteur de la rue Irwin, initialement adopté sous le projet de règlement numéro PP08-2018 de la Ville de Granby
      - 5.1.3 Règlement numéro 0786-2018 modifiant le Règlement numéro 0663-2016 de zonage afin de majorer le coût pour une exemption de fournir et de maintenir des cases de stationnement à 3 500 \$ par case, initialement adopté sous le projet de règlement numéro PP17-2018 de la Ville de Granby
      - 5.1.4 Règlement (résiduel) numéro 0791-2018 modifiant le Règlement numéro 0663-2016 de zonage afin d'inclure le lot 1 399 764 CQ dans la zone résidentielle GH04R, de réduire le nombre d'étages maximal autorisé dans la zone résidentielle GL17R, d'ajouter une disposition particulière pour les bâtiments accessoires (accessoire à un usage résidentiel) et de remplacer des croquis pour l'implantation des bâtiments et des constructions accessoires,

initialement adopté sous les projets de règlement numéros PP15-2018 et SP15-2018 de la Ville de Granby

- 5.1.5 Résolution numéro 2018-08-0775 accordant une demande de permis de construction portant le numéro 2018-0891 pour l'établissement situé au 690, rue Dufferin, en vertu du Règlement numéro 0670-2016 sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI), initialement adoptée sous les projets de résolution numéros PPR03-2018 et SPR03-2018 de la Ville de Granby
- 5.1.6 Règlement numéro 0797-2018 modifiant le Règlement numéro 0663-2016 de zonage afin d'inclure le lot 1 010 652 CQ dans la zone commerciale GK18C, initialement adopté sous les projets de règlement numéros PP16-2018 et SP16-2018 de la Ville de Granby
- 5.2 Avis sur les modifications aux schémas d'aménagement des MRC limitrophes :
  - 5.2.1 Projet de Règlement numéro 17-495 modifiant le règlement numéro 03-128 relatif au schéma d'aménagement révisé (Expansion de l'affectation agricole mixte commerciale autoroutière A5 – Sainte-Hélène-de-Bagot) de la MRC des Maskoutains
  - 5.2.2 Projet de Règlement modifiant le schéma d'aménagement révisé de la MRC d'Acton, édicté par le règlement numéro 2000-10, afin de délimiter les territoires incompatibles avec l'activité minière
- 5.3 Projet de Règlement numéro 2018-... modifiant le schéma d'aménagement et de développement révisé, tel que modifié, afin d'ajouter des normes d'aménagement pour les accès aux pistes cyclables situées à l'intérieur de l'aire "corridor récréotouristique"
  - 5.3.1 Adoption du projet de règlement et du document indiquant la nature des modifications exigibles des municipalités concernées
  - 5.3.2 Tenue des assemblées publiques de consultation
  - 5.3.3 Création d'une Commission d'aménagement
  - 5.3.4 Avis de motion et dépôt d'un projet de règlement
- 5.4 Projet de Règlement numéro 2018-... modifiant le schéma d'aménagement et de développement révisé, tel que modifié, afin de préciser les limites des zones de contraintes relatives aux glissements de terrain dans les dépôts meubles et d'intégrer un cadre normatif pour le contrôle de l'utilisation du sol dans ces zones de contraintes
  - 5.4.1 Adoption du projet de règlement et du document indiquant la nature des modifications exigibles des municipalités concernées
  - 5.4.2 Tenue des assemblées publiques de consultation
  - 5.4.3 Création d'une Commission d'aménagement
  - 5.4.4 Avis de motion et dépôt d'un projet de règlement
- 5.5 Demandes adressées à la CPTAQ depuis la dernière séance :
  - 5.5.1 Demande de Ferme du rang Cleary S.E.N.C. – Municipalité de Saint-Joachim-de-Shefford
- 5.6 Modifications à la résolution numéro 2018-03-093 – Nomination des membres du comité technique du Plan de développement de la zone agricole
- 5.7 Remplacement du chef de projet pour le contrat numéro 2017/009 – Services professionnels pour l'élaboration du Plan de développement de la zone agricole de la MRC

6. Cours d'eau :
  - 6.1 Libération de la garantie d'exécution pour le contrat numéro 2017/010 – Travaux de nettoyage et de dégagement du ponceau sous la rue Bergeron Ouest à Granby
  - 6.2 Mandat d'ingénierie – Cours d'eau sans nom, situé dans le secteur du chemin Bell – Municipalité du canton de Shefford
  - 6.3 Mandat d'ingénierie – Cours d'eau Gervais – Municipalité de Roxton Pond
  - 6.4 Mandat d'ingénierie – Cours d'eau sans nom, situé dans le secteur de la rue Guertin – Ville de Granby
  - 6.5 Mandat d'ingénierie – Cours d'eau Choinière – Municipalité de Saint-Alphonse-de-Granby
7. Plan directeur de l'eau :
  - 7.1 Programme de caractérisation des installations septiques de la MRC – Séance de formation à l'intention des inspecteurs des municipalités locales
  - 7.2 Appui au dépôt d'une demande d'aide financière au Fonds d'appui au rayonnement des régions (FARR) par l'Organisme de bassin versant de la Yamaska
8. Gestion des matières résiduelles :
  - 8.1 Autorisation de signature – Entente intermunicipale avec la Ville de Granby relativement à la délégation de compétence en matière de gestion des ordures du Zoo de Granby et de l'Amazoo
  - 8.2 Adjudication du contrat numéro 2018/010 – Collecte, transport et enfouissement des ordures du Zoo de Granby et de l'Amazoo
  - 8.3 Adjudication d'un contrat pour le développement d'une application Web pour la gestion des appels, requêtes et actifs du Service de gestion des matières résiduelles
  - 8.4 Demande d'aide financière pour la mise en place d'un nouveau service de vidange des installations septiques de bâtiments assimilables aux résidences isolées non desservis par le service régional
9. Affaires financières :
  - 9.1 Approbation et ratification d'achats
  - 9.2 Approbation des comptes
  - 9.3 Dépôt du rapport mensuel au conseil requis suivant les règlements numéros 2017-302 et 2017-303 ainsi que sous l'article 25 de la *Loi sur le traitement des élus municipaux*
  - 9.4 Aide financière à la Fondation du Jardin zoologique de Granby
10. Réception de Noël
11. Avis de motion et dépôt d'un projet de règlement – Règlement numéro 2018-... fixant les modalités pour l'établissement des quotes-parts relatives aux services de collectes des matières résiduelles, de collecte des plastiques agricoles et des écocentres, ainsi que leur paiement par les municipalités, et abrogeant les règlements numéro 2009-223, 2010-239, 2013-268 tels que modifiés
12. Adoption du Règlement numéro 2018-309 modifiant l'annexe « A » du règlement numéro 2012-262, tel que modifié, relatif au Code d'éthique et de déontologie des employés de la Municipalité régionale de comté de La Haute-Yamaska
13. Adoption du Règlement numéro 2018-310 de gestion contractuelle
14. Adoption de la Politique régissant l'alcool et les drogues en milieu de travail
15. Adoption de la Politique portant sur le harcèlement psychologique et sexuel remplaçant la Politique pour contrer le harcèlement psychologique telle que modifiée
16. Modification à l'organigramme

17. Ratification d'embauche d'un coordonnateur à l'aménagement du territoire et au transport collectif
18. Désignation d'un répondant en matière d'accommodements pour un motif religieux
19. Interaction avec le CIUSSS de l'Estrie
20. Mandat de représentation devant la Cour du Québec, division des petites créances – Dossier numéro 460-32-008329-186
21. Développement local et régional :
  - 21.1 Fonds local d'investissement :
    - 21.1.1 Approbation des firmes retenues pour les cas de défaut dans un contrat de prêt
    - 21.1.2 Radiation de la créance rattachée au contrat de prêt FLI-060 dans le dossier numéro 13-028
    - 21.1.3 Nomination d'un représentant additionnel pour la transmission de documents au Registre des droits personnels et réels mobiliers
  - 21.2 Aide financière au projet Les Maîtres investisseurs
  - 21.3 Participation de la MRC au plan d'action du Pôle de l'entrepreneuriat collectif de l'Est de la Montérégie
  - 21.4 Adoption du rapport 2015-2018 du Programme d'aménagement durable des forêts (PADF) de la Montérégie
  - 21.5 Autorisation de signature – Entente de délégation concernant la gestion du Programme d'aménagement durable des forêts, du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs dans la région administrative de la Montérégie
  - 21.6 Autorisation de signature – Entente avec J'entreprends la Relève relative à l'octroi d'une aide financière
22. Période de questions
23. Clôture de la séance